

Image not found or type unknown



## accident suite imprudence piéton

Par **panatinaikos1898**, le **08/03/2023** à **20:03**

bonjour rnrnconduisant un véhicule léger, et en dépassant un camion qui se trouvait en stationnement, un jeune écolier surgit et vient chuter contre ma portière droite. Suis je responsable de cette imprudence ? L'enfant n'eu aucun dommage corporel et ses parents se desistent pour la poursuite judiciaire. Que dois je faire, merci de votre réponse; SALUT §